

**Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest**

**Objet : Equipement du service mutualisé de police de l'environnement et de l'urbanisme :  
demande de subvention FIPDR**

**Séance du 08 avril 2023**

**Délibération n° 28**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 31 mars 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la mairie de Tsingoni, le samedi 8 avril 2023 à 08 heures 30 minutes.

**Présents :**

MADI OUSSANI Mohamadi, Ridhoi Zainabou, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, MDALLAH Anlamati, , BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, BACAR Inchati Soilihi, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, Rama Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, AHMED COMBO Papa, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ATTIBOU Zaïnati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, Mohamed Zainaba, YSSOUFI Chaïdati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

**Absents :**

ISSOUFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, Mohamed ASSANI ABDOU , SAID-SOUFFOU Soula, ADAM Ahmed, AMBDI Youssouf , MOHAMED MROUDJAE Issoufa, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi.

**Représentés :** SAID Mariame par BOINAHERY Ibrahim et Mohamed ASSANI ABDOU par BOINA M'ZE Salim.

**Secrétaire de séance :** ALLAOUI Mohamed

Vu la délibération n°12 en date du 29 mars 2021 portant décision de création d'un service de police municipale intercommunale,

Vu les délibérations communales validant la création de ce service à vocation de police de l'environnement et de l'urbanisme à la majorité qualifiée,

Vu les recrutements intervenus et en cours pour la constitution du service de police intercommunale de l'environnement et de l'urbanisme sur les 6 postes inscrits au tableau des effectifs communautaires,

Vu l'équipement nécessaire pour le bon fonctionnement du service,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Sollicite au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation une subvention d'un montant de 71.060 € correspondant à 80 % du projet d'équipement de la police intercommunale arrêté à 88.825 €.
- Approuve le plan de financement suivant de ce projet et son inscription budgétaire :

|              |                 |             |
|--------------|-----------------|-------------|
| <b>Etat</b>  | 71.060 €        | 80%         |
| <b>FCTVA</b> | 14.571 €        | 16.40%      |
| <b>3CO</b>   | 3.194 €         | 3.6%        |
| <b>TOTAL</b> | <b>88 825 €</b> | <b>100%</b> |

- Mandate Monsieur le Président pour signer tout acte en application de la présente délibération.

Fait et délibéré le 08/04/2023

Ont signé les membres présents  
 Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO


  
**M. IBRAHIMA Said Maanrifa**  
 Président de la Communauté  
 des Communes du Centre Ouest

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA  
 Date : 12/04/2023  
 Qualité : Président